



**MUNICIPALITÉ DE LITCHFIELD
PROVINCE DE QUÉBEC**

JUILLET 2020

**Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil tenue le 13 juillet 2020,
par vidéoconférence à 19h00**

Présents à cette vidéoconférence sont:

La mairesse Colleen Lariviere, par vidéoconférence

Conseillers:

Joe Bélanger, par vidéoconférence

Emile Morin par vidéoconférence

Denis Dubeau par vidéoconférence

Donny Graveline par vidéoconférence

John Stitt par vidéoconférence

Terry Racine par vidéoconférence

**Également présent à la réunion, par vidéoconférence : directrice
générale et secrétaire-trésorière, Julie Bertrand**

OUVERTURE DE LA RÉUNION

2020-07-108

**Le Conseil de la Municipalité de Litchfield siège en séance ordinaire ce 13
avril 2020 par vidéoconférence**

**CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré
l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une
période initiale de dix jours;**

**CONSIDÉRANT le décret numéro 388-2020 du 29 mars 2020 qui prolonge
cet état d'urgence pour une période additionnelle soit jusqu'au 7 avril
2020;**

**CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la Ministre de la Santé et des
Services Sociaux qui permet au Conseil de siéger à huis clos et qui
autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par
tout moyen de communication;**

**CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de
la population, des membres du Conseil et des officiers municipaux dont
la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du Conseil
et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre
part, délibérer et voter à la séance par vidéoconférence,**

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Emile Morin et résolu :

**QUE le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et
que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y
participer par vidéoconférence**

Adopté

PÉRIODE DE QUESTIONS

**Il est à noter qu'il n'y a pas de visiteurs puisque cette réunion du conseil
se tient sans présence publique. Un avis a été affiché invitant les
contribuables à soumettre des demandes et des questions par écrit par
courriel ou par courrier et ces demandes seront traitées lors des
réunions du conseil.**

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2020-07-109

**Il est proposé par Terry Racine et décidé à l'unanimité d'adopter l'ordre
du jour du 13 juillet 2020.**

Adopté



MUNICIPALITÉ DE LITCHFIELD
PROVINCE DE QUÉBEC

JUILLET 2020

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2020-07-110 Il est proposé par Joe Bélanger et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la réunion ordinaire du 1er juin 2020.
Adopté

URBANISME

RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

2020-07-111 Il est proposé par Donny Graveline et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport de l'inspecteur municipal et d'autoriser les dépenses réclamées.
Adopté

QUESTIONNAIRE DE LA MRC CONCERNANT LA PRÉPARATION DU
NOUVEAU PLAN DE GESTION DE LA MRC

2020-07-112 Attendu que la MRC a demandé à la municipalité de répondre aux questions relatives aux règlements d'urbanisme y compris des éventuels changements;
Attendu que l'inspecteur municipal et la Directrice générale ont répondu au questionnaire et ont présenté les questions et les réponses aux membres du conseil.
Par conséquent;
Il est proposé par Emile Morin et résolu à l'unanimité de transmettre les réponses du questionnaire, tel qu'elles sont présentées, à la MRC Pontiac.
Adopté

CHEMINS

AUTHENTIFICATION DE L'ACHAT D'UN PONCEAU POUR LE CHEMIN
BÉLANGER

2020-07-113 Il est proposé par Denis Dubeau et résolu à l'unanimité d'authentifier les dépenses de 1200 \$ pour l'achat d'un ponceau installé sur le chemin Bélanger plus 743 \$ pour l'installation d'une membrane géotextile.
Adopté

*Il est à noter que Kim Lesage, ingénieure de la MRC Pontiac, a préparé un rapport d'inspection incluant des recommandations pour la réparation du pont du chemin Crawford. Il est également à noter que le conseil demande que ce rapport soit transmis au MSP en tant que suivi de la demande d'aide financière de la municipalité pour réparer les dommages causés au pont par les inondations du printemps 2019.

*Il est à noter que les travaux routiers à ce jour comprennent :

Nivellement

Nettoyage des fossés

Réparations d'équipement

Installations de ponceaux pour le Jardin Éducatif et Charles Heaphy.

Installation de ponceau pour Annick Pilon, installation seulement, coût du ponceau est aux frais du propriétaire.

Tondre le gazon à la Halte et au bureau



MUNICIPALITÉ DE LITCHFIELD
PROVINCE DE QUÉBEC

JUILLET 2020

*Il est à noter que la municipalité a fermé une partie du chemin Pilon en raison d'un glissement de terrain causé par les inondations du printemps 2019. La municipalité explore différentes options de financement pour réparer la portion fermée du chemin. Le MSP a refusé l'aide financière en déclarant que la portion du chemin Pilon qui a été fermée temporairement n'est pas une voie d'accès nécessaire et qu'il existe deux voies d'accès alternatives pour les contribuables. Il est également à noter que la municipalité a bloqué l'accès à cette partie endommagée du chemin Pilon et a affiché des enseignes à cet effet.

ACHAT DE 03/4 GRAVIER SUPPLÉMENTAIRE

2020-07-114 Il est proposé par John Stitt et résolu à l'unanimité d'acheter 2000 m.t. de gravier 03/4 supplémentaires. Cette dépense est autorisée à partir des fonds " PAVL " du ministère des Transports.
Adopté

ACHAT DE CALCIUM GRANULAIRE

2020-07-115115 Il est proposé par Terry Racine et résolu à l'unanimité d'acheter 14 sacs de 1 tonne de calcium granulaire. Cette dépense d'environ 9800 dollars est autorisée à partir du poste budgétaire « calcium » du budget provisoire 2020.
Adopté

TRANSFERT DES POSTES BUDGÉTAIRES

2020-07-116116 Il est proposé par Emile Morin et résolu à l'unanimité de transférer les postes budgétaires suivants: voyage et congrès – maire et conseil 4500 \$, Voyage et congrès-directeur général 2700 \$ et voyages et congrès-inspecteur municipal 1600 \$, à la poste budgétaire « calcium » du budget provisoire de 2020.
Adopté

ÉQUIPEMENT

AUTHENTIFICATION DES COÛTS DE RÉPARATIONS POUR LE TRACTEUR

CASE

2020-07-117 Il est proposé par Denis Dubeau et résolu à l'unanimité d'authentifier les coûts d'environ 700 \$ + taxes pour les réparations du système de climatisation et 500 \$ pour la réparation de l'arbre mécanique et la conduite d'acier sur le tracteur Case. Cette dépense est autorisée à partir du poste budgétaire « réparation et entretien des véhicules » du budget provisoire 2020.
Adopté

AUTHENTIFICATION DES RÉPARATIONS À LA PELLE RÉTROCAVEUSE

2020-07-118 Il est proposé par Joe Bélanger et résolu à l'unanimité d'authentifier les dépenses d'environ 475 \$.
Cette dépense autorisée à partir du poste budgétaire « réparation et entretien des véhicules » du budget provisoire 2020.
Adopté



MUNICIPALITÉ DE LITCHFIELD
PROVINCE DE QUÉBEC

JUILLET 2020

FINANCES

PAIEMENT DES COMPTES

2020-07-119

Il est proposé par Terry Racine et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des factures à payer et d'accepter le paiement des factures payées avant cette réunion.

Adopté

Factures mensuelles

Factures payées avant la réunion: 19 \$ 111,32

Factures à payer : 86 415,49 \$

Montant total des factures :105 526,81 \$

Certificat de disponibilité

Je, Julie Bertrand, directrice générale de la municipalité de Litchfield, certifie qu'il y a suffisamment de crédits disponibles pour payer le montant approuvé des factures totalisant 105 526,81 \$ pour le mois de juillet 2020.

Signé: _____ Date: _____

PROCÉDURES LÉGALES POUR LE RECOUVREMENT DES TAXES

MUNICIPALES – MATRICULE NO #9254-02-4132

2020-07-120

Il est proposé par Donald Graveline et résolu à l'unanimité de mandater le cabinet juridique Deveau Avocats à entamer des procédures de recouvrement des taxes municipales pour le no de matricule 9254-02-4132.

Adopté

DIVERS

AUTHENTIFICATION DE LA DÉCISION D'OUVRIRE LA HALTE, LE PARC ET LE SPLASHPAD

2020-07-121

Considérant qu'en raison de la Covid-19, la municipalité a retardé l'ouverture de la Halte, du parc et du splashpad;

Considérant que, après autorisation du gouvernement du Québec, le conseil municipal de Litchfield a décidé d'ouvrir le Halte, le parc et le splashpad le samedi 20 juin 2020;

Considérant que le conseil a veillé à ce que les mesures sanitaires soient respectées;

Considérant que les toilettes, les structures de jeu et les tables sont nettoyées deux fois par jour;

Considérant que des panneaux de consignes sanitaires ont été affichés;

Considérant que les panneaux affichés indiquent que les structures et les toilettes ne sont pas « désinfectées » et qu'elles sont utilisées aux propres risques des usagers;

Par conséquent,

Il est proposé par Emile Morin et résolu à l'unanimité que le conseil autorise l'ouverture de la halte, du parc et du splashpad et que l'utilisation est aux propres risques des usagers et que le conseil n'est pas responsable de la « désinfection » des installations.

Adopté



MUNICIPALITÉ DE LITCHFIELD
PROVINCE DE QUÉBEC

JUILLET 2020

2020-07-122122 Il est proposé par John Stitt et résolu à l'unanimité de faire un don de 100 \$ au Bourses Pontiac. Cette dépense est autorisée du poste budgétaire « dons et bienfaisance » du budget provisoire 2020.
Adopté

Achat de drapeaux municipaux

2020-07-123123 Il est proposé par Terry Racine et résolu à la majorité des votes d'acheter 10 drapeaux municipaux. Cette dépense de 600 dollars est autorisée à partir du poste budgétaire « halte-entretien » du budget provisoire 2020.
1 contre- John Stitt
6- en faveur
Adopté

Processus de médiation avec l'île Calumet concernant les droits de gravier

2020-07-124 Considérant que la municipalité de l'île-du-Grand-Calumet a demandé à la Commission municipale du Québec un processus de médiation afin de conclure une entente inter municipal pour le partage des droits de gravier;
Considérant que la municipalité de Litchfield a accepté le processus de médiation;
Considérant que la municipalité de Litchfield a embauché le cabinet d'avocats Deveau Avocats pour s'occuper du processus;
Considérant que la municipalité de Litchfield a satisfait à toutes les exigences énoncées pour procéder à la médiation;
Considérant que la municipalité de l'île Calumet n'a pas satisfait aux exigences et n'a pas répondu à de nombreuses demandes de la Commission municipale du Québec;
Considérant que le cabinet juridique Deveau Avocats, dans l'intérêt de la municipalité de Litchfield, recommande qu'une demande soit envoyée à la Commission municipale du Québec pour suspendre toutes les procédures de médiation et que le dossier soit fermé faute de collaboration de la part de l'île-du-Grand- Calumet.
Par conséquent,
Il est proposé par John Stitt et résolu à l'unanimité que Deveau Avocats procède à la demande de la Commission municipale du Québec de suspendre le processus de médiation et de clore définitivement le dossier lié à la médiation demandée par la municipalité de l'île-du-Grand- Calumet en raison du manque de coopération de celle-ci.
Adopté

LEVÉ DE LA SÉANCE

2020-07-125 Il est proposé par Joe Bélanger et résolu à l'unanimité de clore la séance à 19 h 21
Adopté

Colleen Larivière
Mairesse

Julie Bertrand
Directrice générale